

# Groissiat (Oyonnax) - Station d'épuration

Reconstruction-extension, aménagement et mise aux normes  
77 000 éq./hab.



## Pays

France (Ain)

## Client

Communauté de  
Communes d'Oyonnax  
(CCO)

## Date

2002-2008

## Montant des travaux

20 M€ HT

## Prestations de Sogreah

► Maîtrise d'œuvre complète

### Contexte

Construite en 1973 pour 40 000 éq./hab., l'ancienne station d'épuration est remplacée par une nouvelle station d'une capacité de traitement de 58 000 éq./hab. et répondant aux nouvelles normes européennes.

### Caractéristiques principales

- Débits à traiter : 1 700 m<sup>3</sup>/h en direct + 800 m<sup>3</sup>/h sur tertiaire.

Charges polluantes à traiter :

- DBO5 : 3 423 kg/j.
- DCO : 9 270 kg/j.
- NTK : 716 kg/j.
- P total : 110 kg/j.
- MES : 4 200 kg/j.

### Description de l'installation

La station comporte deux files de traitement biologique des effluents, un traitement tertiaire et une unité de séchage des boues.

### Filière eau

- Prétraitements : dégrillage, dessablage, déshuilage.

- Traitement biologique par boue activée en aération prolongée.
- Traitement physico-chimique du phosphore.
- Clarification.
- Traitement tertiaire, décantation lamellaire.

### Filière boues

- Épaississement et déshydratation des boues à 22 % de siccité.
- Séchage thermique 65 à 90 % de siccité.
- En secours, chaulage des boues à 30 % et mise en décharge.

### Principaux ouvrages

- Bâtiment technique :
  - ouvrages de pré-traitement ;
  - bassin d'orage de 2 300 m<sup>3</sup> ;
  - ouvrages de réception et de traitement des sous-produits (sables, matières de curage, matières de vidange, graisses) ;
  - local de traitement des boues ;
  - unité de séchage des boues ;
  - unité de traitement des graisses ;
  - unité de désodorisation.

- Locaux techniques et électriques.
- Bureaux pour l'exploitation.
- Deux bassins biologiques ø 34,5 m.
- Deux bassins clarificateurs de ø 42,5 m.
- Ouvrage de traitement tertiaire (décantation lamellaire).
- Deux ouvrages de dégazage
- Local pour les surpresseurs d'air et de production d'eau industrielle.
- Un pont bascule.

Par ailleurs, sur la commune d'Oyonnax, l'aménagement du collecteur de transfert des effluents vers la station doit permettre de réduire les charges déversées dans le milieu naturel par temps de pluie et de maîtriser les débits envoyés à la station d'épuration. Un ensemble d'ouvrages est créé comportant :

- Un bassin d'orage d'un volume de 1 400 m<sup>3</sup> ;
- Un ouvrage de dessablage et dégrillage ;
- Un siphon supplémentaire de traversée de la rivière Le Lange.